

BELGIAN RALLY CHAMPIONSHIP 2017
« 58° CONXION OMLOOP VAN VLAANDEREN »
REGLEMENT PARTICULIER

1. INTRODUCTION

- 1.1. Règlements
- 1.2. Revêtement de la route
- 1.3. Distance totale ES et distance totale de l'itinéraire

2. ORGANISATION

- 2.1. Titres RACB pour lesquels le Rallye compte
- 2.2. Numéros de visa de l'ASN
- 2.3. Nom de l'organisateur, adresse et coordonnées (bureau permanent)
- 2.4. Comité d'organisation
- 2.5. Commissaires sportifs
- 2.6. Observateurs et délégués RACB
- 2.7. Principaux officiels
- 2.8. Emplacement du PC du Rallye et coordonnées (tél. et fax)

3. PROGRAMME

- Publication du règlement particulier
- Date de clôture des engagements
- Date de la publication de la liste des engagés
- Publication du Road Book, de la carte du Rallye
- Date de clôture pour les inscriptions de la mise au point "Shakedown" (si requis)
- Horaire d'ouverture et Fermeture du PC du Rallye
- Panneau d'affichage Officiel – Emplacement
- Ramassage du matériel et des Documents
- Vérifications Administratives
- Ramassage des systèmes de suivi pour les reconnaissances (si requis)
- Début des reconnaissances
- Ouverture du centre media et des accréditations
- Ramassage des systèmes de suivi de la sécurité pour le rallye (si requis)
- Vérifications techniques – plombage et marquage des composants
- Mise au point - "Shakedown" et horaire (si prévu)
- Conférence de presse BRC avant épreuve
- Première réunion des Commissaires Sportifs
- Publication de la liste de départ pour l'Etape 1
- Cérémonie de départ (si requis)
- Départ du rallye, lieu et heure
- Fin de l'Etape 1, lieu et heure
- Publication de la liste de départ de l'Etape 2
- Départ de l'Etape 2, lieu et heure
- Cérémonie de podium/remise des prix
- Conférence de presse après épreuve
- Vérifications techniques finales
- Heure de la publication du classement final provisoire
- Heure de la publication du classement officiel final

4. ENGAGEMENTS

- 4.1. Date de clôture des engagements
- 4.2. Procédure d'engagement
- 4.3. Nombre d'engagements acceptés
- 4.4. Droits d'engagement / packages d'engagement
- 4.5. Informations détaillées sur le paiement (y compris sur toute taxe applicable)
- 4.6. Remboursements

5. ASSURANCE

6. PUBLICITÉ ET IDENTIFICATION

7. PNEUMATIQUES

- 7.1. Pneus à utiliser durant le rallye
- 7.2. Lois nationales ou exigences spéciales
- 7.3. Quantité de Pneus

8. CARBURANT

- 8.1. Procédure relative au carburant
- 8.2. Commande de carburant
- 8.3. Responsabilité
- 8.4. Distribution du carburant

9. RECONNAISSANCES

- 9.1. Procédure d'inscription
- 9.2. Restrictions particulières et / ou nationales – limite de vitesse sur les épreuves spéciales

10. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

- 10.1. Documents à présenter
 - Licence de concurrent
 - Licences de compétition des pilotes et copilotes
 - Cartes d'identité ou passeports des pilotes et copilotes
 - Autorisation de l'ASN, pour tous les concurrents étrangers
 - Achèvement de toutes les informations sur le bulletin d'engagement
 - Certificat d'assurance de la voiture
 - Documents d'immatriculation de la voiture
- 10.2. Horaire

11. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

- 11.1. Lieu et horaire des vérifications techniques
- 11.2. Equipement de sécurité de l'équipage
- 11.3. Niveau de bruit
- 11.4. Installation d'un système de suivi de la sécurité (si applicable)

12. AUTRES PROCÉDURES

- 12.1. Procédure de la cérémonie de départ et ordre
- 12.2. Procédure d'arrivée (uniquement si différente du règlement)
- 12.3. Pointage en avance autorisé
- 12.4. Epreuve Super Spéciale procédure et ordre de départ (s'il y a lieu)
- 12.5. Toutes procédures / activités spéciales incluant les activités promotionnelles de l'organisateur
- 12.6. Heure officielle utilisée pendant le rallye
- 12.7. Comportement en cas d'accident
- 12.8. Point de contrôle après accident
- 12.9. Parc d'assistance

13. IDENTIFICATION DES OFFICIELS

14. PRIX

- 14.1. Remises Des Coupes – Lieu et Horaire
- 14.2. Coupe

15. VÉRIFICATIONS FINALES

- 15.1. Vérifications finales – équipes devant participer - emplacement
- 15.2. Droits de réclamation
- 15.3. Droits d'appel

Annexe 1 Itinéraire

Annexe 2 Programme des reconnaissances

Annexe 3 Noms et photographies des chargés des relations avec les concurrents et leurs horaires

Annexes 4 Autocollants et positionnement des publicités additionnelles prévues

Annexes 5, 6, etc. Points selon décision des organisateurs

1. INTRODUCTION

1.1 Ce rallye sera disputé conformément au Code Sportif International de la FIA 2017 et à ses annexes, au Règlement Sportif du Belgian Rally Championship 2017 qui est conforme au règlement du RACB Sport et au présent Règlement Particulier.

Les modifications, amendements et/ou changements apportés au présent Règlement Particulier seront annoncés uniquement par voie d'Additifs datés et numérotés (publiés par l'organisateur ou les commissaires sportifs).

Le Règlement Sportif du Belgian Rally Championship 2017 figure à l'adresse suivante :
www.racb.com – www.omloopvanvlaanderen.be

1.2 Revêtement de la route
BRC & R-Criterium :

Toutes les épreuves spéciales de ce rallye se déroulent sur un revêtement

Asphalte : 99,70 %
Terre : 0,30 %

1.3 Distance totale ES et distance totale de l'itinéraire

<u>BRC:</u>	<u>R-Criterium:</u>
Distance totale des ES: 198,24 km	Distance totale des ES: 110,12 km
Distance totale du parcours: 471,32 km	Distance totale du parcours: 251,96 km

2. ORGANISATION

2.1 Titres RACB Sport pour lesquels le Rallye compte

Championnat de Belgique des Pilotes
Championnat de Belgique Co-Pilotes
Championnat de Belgique des Classes
Championnat de Belgique des Rallyes Historiques
Championnat de Belgique Junior
Championnat de Belgique R1 Trophy

RACB Rallye Critérium

Coupes : Ford Fiesta Sport Trophy BMW M-Cup

2.2 Numéros de visa de l'ASN

BRC: N° de visa : en date du :

2.3 Nom de l'organisateur, adresse et coordonnées

Koninklijke Automobielclub Midden Vlaanderen vzw
Zegerplein 5
B – 8560 Gullegem

Tél. : +32 (0) 473 304 735

Email : joost.demeestere@skynet.be / info@omloopvanvlaanderen.be

Website : www.omloopvanvlaanderen.be

2.4 Comité d'organisation

Président: Joost Demeestere

Secrétaire: Marc Vandemoortele

Administrateurs : Christof Seynaeve, Eric Wullen

Conseiller juridique: Maître Arianne Vandecasteele

Membres: Joke Billiet, Bruno Braem, Ronny Dejonckheere, Justine Demeestere, Michelle Demeestere, Carine D'Hulster, Caroline Hibaude, Geert Huyghebaert, Marnik Malengier, David Martyn, Nancy Martyn, Patrick Messeyne, Peter Rambour, Luc Vancoillie, Bjorn Vandecasteele, Bjorn Vandeginste, Francis Veranneman

2.5 Commissaires Sportifs RACB

Président	Mr. Leo Suetens
Membres	Mr. Noel Deberdt
Membres	Mr. Michel Pirnay
Stagiaire	Mr. Pol Adriaens
Secrétaire du Collège des Commissaires Sportifs	Mr. Guy Desmet

2.6 Observateur et Délégués RACB

Délégué Sportif RACB Sport	Mr. Etienne Massillon
Délégué Technique RACB Sport	Mr. Bert Blockx
Homologation du parcours	Mr. Jan Vervisch
Responsable Chronométrage	Mr. Ghislain Decobecq

2.7 Principaux Officiels

Directeur de Course	Joost Demeestere	lic. 0118
Directeur de course adjoint	Christof Seynaeve	lic. 2448
	Marc Vandemoortele	lic. 1416
Secrétaire du rallye	Guy Desmet	lic. 2131
Directeur de la Sécurité	Bruno Braem	lic. 3649
Directeur de la Sécurité Adj.	Bjorn Vandecasteele	lic. 2116
Médecin Chef (N°Inami 1.07516.57.149)	Dr. Jan Beirnaert	lic. 2064
Chargés des relations avec les concurrents	Alain Alexis	lic. 0004
	Boudewijn Baertsoen	lic. 2288
	Hugo Bruyneel	lic. 0045
Responsable des relations avec la Presse	Hugo Van Opstal	lic. 3309
Voiture 000	Roland Holvoet	
	Wout Vandaele	

Voiture 00	tba
	tba

Responsables des ES		
ES De Rooter:	Mathias Dewilde	ES Zilverberg: Glenn Boudry
ES Beveren:	Hugo De Moor	ES Rumbeke: Andy Vermote
ES Passendale :	Chris D'Hondt	ES Zoning: Jean Pierre Deleersnijder
ES Houthulst	Marc Swynghedouw	

2.8 Emplacement du PC du Rallye et coordonnées

Rallye:	58° ConXioN Omloop van Vlaanderen
Adresse :	Zwaaikomstraat 1
	B – 8800 Roeselare
Tél :	+32 (0) 478 87 14 98
Email :	info@omloopvanvlaanderen.be

Le numéro de téléphone d'urgence de l'épreuve est le +32 (0) 478 87 14 98

3. PROGRAMME

- Publication du règlement particulier BRC & R-Critérium
Date: 30/06/2017
- Date de clôture des engagements BRC & R-Critérium
Date: 25/08/2017
- Date de la Publication de la liste des engagés BRC & R-Critérium
Date & heure: 30/08/2017 à 19h00
- Publication du Road Book et de la carte du Rallye
BRC & R-Critérium
Lieu: Café De Nieuwe Ruiters, Iepersestraat 623, 8800 Roeselare
Date & heure: 30/08/2017 à 19h00
- Date de clôture pour les inscriptions de la mise au point - "Shakedown"
Pas requis
- Ouverture/fermeture PC du rallye
Date & heure: 01/09/2017 à 16h00
02/09/2017 à 07h00
- Panneau d'affichage officiel – emplacement BRC & R-Critérium
Le tableau officiel d'affichage se situe:
Adresse: Café De Nieuwe Ruiters, Iepersestraat 623, 8800 Roeselare
A partir du 30/08/2017 à 19h00
Adresse: PC du rallye : JB Motorsport, Zwaaijkomstraat 1, 8800 Roeselare
A partir du 01/09/2017 à 08h00
Autre endroit: « Official noticeboard » sur www.omloopvanvlaanderen.be
- Parc d'assistance – BRC & R-Critérium
Lieu: Zwaaijkomstraat – Kachtemsestraat – Graankaai - Beurkaai
Date et heure d'accès: Jeudi 31/08/2017 à partir de 18h30
- Ramassage du matériel et des documents
Lieu: Café De Nieuwe Ruiters, Iepersestraat 623, 8800 Roeselare
Date & heure: Mercredi 30/08/2017 à partir de 19h00 à 22h00
Lieu : JB Motorsport, Zwaaijkomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure : Jeudi 31/08/2017 à partir de 09h00 à 14h00
- Vérifications administratives BRC & R-Critérium
Adresse: Central des pneus Tyro bvba, Zwaaijkomstraat 3b, 8800 Roeselare
Date & heure: 01/09/2017 à partir de 9h15 selon timing (voir www.omloopvanvlaanderen.be)
- Ramassage des systèmes de suivi pour les reconnaissances
Pas requis
- Début des reconnaissances
Date & heure: 31/08/2017 : de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h00 et de 18h00 à 22h00
01/09/2017 : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00
- Ouverture du centre Média et des accréditations
Date & heure: 01/09/2017 à partir de 16h00
Lieu : JB Motorsport, Zwaaijkomstraat 1, 8800 Roeselare

- Ramassage des systèmes de suivi pour le rallye
Pas requis
- Vérifications techniques – plombage et marquage des composants
Adresse: Central des pneus Tyro bvba, Zwaaiikomstraat 3b, 8800 Roeselare
Date & heure: 01/09/2017 à partir de 9h30 (voir www.omloopvanvlaanderen.be)
- Mise au point - "Shakedown" et horaire
Pas prévu
- Conférence de Presse BRC avant l'épreuve
Lieu: Podium, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure: vendredi 01/09/2017 à 16h30
- Première réunion des Commissaires Sportifs
Lieu: HQ, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure: 01/09/2017 à 16h00
- Publication de la liste de départ pour l'Etape 1 BRC
Lieu: Official noticeboard, HQ, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure: 01/09/2017 à 17h00
- Publication de la liste de départ R-Criterium
Lieu : Official noticeboard, HQ, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure : 01/09/2017 à 20h00
- Cérémonie de Départ : pas requis
- Départ du rallye, lieu et heure BRC
Lieu: Podium, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure : 01/09/2017 à 18h10
- Fin de l'Etape 1, lieu et heure BRC
Lieu: Parc Fermé, Parking VTI, Koning Albert I laan, 8800 Roeselare
Date & heure: 01/09/2017 à 22h37
- Publication de la liste de départ de l'Etape 2 BRC
Lieu: Official noticeboard, HQ, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & horaire : 02/09/2017 à 07h00
- Départ de l'Etape 2, lieu et heure BRC
Lieu: Parc Fermé, Parking VTI, Koning Albert I laan, 8800 Roeselare
Date & heure : 02/09/2017 à 08h18
- Départ de l'Etape 1, lieu et heure R-Criterium
Lieu: Podium, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & heure : 02/09/2017 à 10h27
- Cérémonie de podium/Remise des prix R-Criterium
Lieu: Podium, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & horaire : 02/09/2017 à 18h12
- Cérémonie de podium/Remise des prix BRC
Lieu: Podium, Zwaaiikomstraat 1, 8800 Roeselare
Date & horaire : 02/09/2017 à 20h04

4. ENGAGEMENTS

4.1 Date de clôture des engagements

BRC: le 25/08/2017 à 24h00

R-Critérium: le 25/08/2017 à 24h00

4.2 Procédure d'engagement

Toute personne qui désire participer au « 58° ConXioN Omloop van Vlaanderen » doit adresser la demande d'engagement dûment complétée en caractères imprimés, à **Joost Demeestere, Zegerplein 5, 8560 Gullegem** avant le 25/08/2017.

Si cette demande est envoyée par Email, l'original devra parvenir à l'organisateur, au plus tard 2 jours après la clôture des engagements, soit avant le 28/08/2017.

Les membres d'équipages sont tenus d'indiquer lors de leurs demandes d'engagement si ce rallye ne comptera pas pour leurs classements dans le championnat BRC 2017 et/ou championnat BRC JUNIOR 2017 si applicable, conformément aux articles 5.4, 22.1 et 45.3.4 du BRC 2017.

4.3 Nombre d'engagements acceptés

Nombre maximum des engagés: 120 voitures

Le comité de sélection établira une liste de suppléants (Art. 3.15 du Code Sportif International de la FIA).

Le comité D'organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un pilote, d'un coéquipier ou d'un concurrent (Art.3.14 du Code Sportif International de la FIA)

Classes:

BRC: Art. 4 du règlement sportif BRC 2017

R-Critérium: Voir VARIANTE V1 du BRC 2017 – RACB Rally Criterium

Historiques: Voir VARIANTE V2 du BRC 2017 – Rallyes Historiques

4.4 Droits d'engagement / packages d'engagement

BRC :

- Avec la publicité facultative proposée par l'organisateur:
Inscription + paiement avant 15/08/2017 : **900 €**
- Avec la publicité facultative proposée par l'organisateur :
Inscription + paiement après 15/08/2017 **1 000 €**
- Sans cette publicité proposée par l'organisateur: **1.750 €**

RR-Criterium :

- Avec la publicité facultative proposée par l'organisateur: **400 €**
- Sans cette publicité proposée par l'organisateur : **750 €**

Un équipage ne pourra se présenter aux vérifications administratives avant le départ que s'il s'est acquitté de toutes ses obligations (financières, administratives,) vis-à-vis du comité d'organisation et/ou de l'organisateur.

4.5 Informations détaillées sur le paiement (y compris sur toute taxe applicable)

Seuls seront acceptés les règlements par (virement, carte de crédit, etc) à l'ordre de Koninklijke Automobielfclub Midden Vlaanderen vzw au plus tard le 29/08/2017 mentionnant les noms de l'équipage ou du moins le nom du premier pilote.

Compte : KBC, Dorpsplein 5, 8560 Gullegem

Code IBAN : BE43 4676 3593 3101

Code SWIFT(bic): KREDBEBB

Aucun chèque, ni aucun double de formulaire de virement ou autre ne sera accepté comme preuve de paiement. Tout renseignement relatif au paiement est à demander à Joost Demeestere:

joost.demeestere@skynet.be - +32 (0) 473 304 735

4.6 Remboursements

Les droits d'engagement seront entièrement remboursés :

- aux candidats dont l'engagement aurait été refusé
- au cas d'annulation du rallye avant le début de l'épreuve

Les organisateurs rembourseront 50% des droits d'engagement (des pilotes et de la voiture) aux concurrents qui, pour des raisons de force majeure (dûment vérifiées par leur ASN), n'auraient pu se présenter au départ du rallye.

Remboursements en cas de Forfait :

La déclaration écrite du forfait de l'équipage devra parvenir avant la clôture des engagements soit par fax ou par mail. Une acceptation du forfait sera envoyée, pour confirmation, par l'organisateur à un des membres de l'équipage. Le remboursement de 75 % des droits d'engagement sera effectué par l'organisateur dans un délai de maximum 90 jours après la fin de l'épreuve.

Si la déclaration écrite du forfait de l'équipage est parvenue après la publication de la liste des engagés. Le remboursement de 50 % des droits d'engagement sera effectué par l'organisateur dans un délai de maximum 90 jours après la fin de l'épreuve.

Seule la déclaration par écrit du forfait de l'équipage sera acceptée par l'organisateur et sera prise en considération pour le remboursement des droits d'engagements

5. ASSURANCE

L'organisateur a contracté des assurances en responsabilité civile en conformité avec le Chapitre 2 - Article 5 des Prescriptions Sportives Nationales, et avec la loi belge du 21 novembre 1989 article 8 en vigueur sur l'assurance obligatoire. Cette assurance couvre la responsabilité civile du RACB, de l'organisateur de l'épreuve, de la Commission Sportive Nationale, des Autorités intéressées et des agents, services, préposés ou membres (rétribués ou bénévoles) des précités ainsi que la responsabilité civile des propriétaires, détenteurs ou conducteurs des véhicules engagés et de leurs préposés.

RC Organisation couvre :

Dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs confondus :

5.000.000 € par sinistre

Franchise pour les dommages matériels :125 € par sinistre

La responsabilité civile des organisateurs pour les dommages causés aux tiers par accident qui seraient la conséquence d'une faute d'organisation à l'occasion de la préparation, du déroulement et de la liquidation matérielle de la manifestation.

RC Circulation couvre:

Dommages corporels : illimité

Dommages matériels : 100.000.000 € par sinistre

Les parcours de liaisons ne sont pas couverts dans le contrat d'assurance responsabilité civil de l'organisateur.

Le Comité Organisateur décline toute responsabilité quant aux conséquences qu'entraîneraient la violation par des concurrents des lois, règlements ou dispositions en vigueur dans le pays; la responsabilité de ces actes et de leurs conséquences ne sera imputable qu'aux individus les ayant commis ou encourus. Le Comité Organisateur décline également toute responsabilité en cas d'émeute, de manifestation, d'acte de vandalisme, de catastrophe naturelle etc., ou des conséquences de tels événements, dont pourraient être victimes des concurrents. Le paiement d'indemnités, d'amendes ou de pénalités sera à leur charge.

6. PUBLICITÉ ET IDENTIFICATION

Publicité des organisateurs. (Art. 18.8 du règlement sportif du BRC 2017)

La publicité facultative, ainsi que l'emplacement, sera décrites dans l'annexe 4.
Les panneaux des numéros de compétition, les plaques de rallye et la publicité doivent être apposés sur la voiture avant les vérifications techniques, avant le départ.

7. PNEUMATIQUES (voir Art. 60 du règlement sportif BRC 2017)

7.1 Pneus à utiliser durant le rallye

Il y aura des zones de marquage et de vérifications des pneumatiques (voir road book).

Les pneus du type « slick » sont interdits sous peine d'exclusion.

La présentation de la Tyrecard reprenant les pneus équipant la voiture sera exigée conformément à l'article 14.4

7.2 Lois nationales ou exigences spéciales

Pneumatiques cloutés : Les pneus à clous pourront être autorisés suivant décision du Directeur de Course sur certains tronçons du rallye, suivant les conditions météorologiques, selon le code de la route en vigueur

7.3 Conformément à l'article 60.1.5, pour cette épreuve, Le « 58° ConXioN Omloop van Vlaanderen », la quantité maximale de pneus autorisés est de:

7.3.1 Pour les voitures utilisant une extension d'homologation WR, WRC, S2000, RRC, VR4, VR5, ou du groupe N4 est de **16 pneus**

7.3.2 Pour les voitures utilisant une extension d'homologation VR2 est de **10 pneus**

8. CARBURANT

8.1 Procédure de commande de carburant suivant les art. 58 et 59 du règlement sportif du BRC 2017.

8.2 GUTTS, fournisseur agréé par le RACB Sport, sera présent comme "fuel supplier" officiel. Vous avez le choix entre différents carburants. Vous devez commander ces carburants à GUTTS Refuel Service.

Prendre contact sur le site Gutts: <http://gutts.nl/shop/refueling-services.html>

1. Sélectionnez le type du carburant, la quantité et le rallye

2. Faites votre commande et payez

3. Pendant le rallye, le ravitaillement sera effectué par « Gutts Refuel Crew » dans la zone de ravitaillement.

L'accès ne sera autorisé qu'à 2 membres de l'assistance muni du badge «Refeuling zone»

8.3 L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de toute conséquence découlant de l'utilisation de tout carburant

8.4. Distribution du Carburant : il y aura deux zones de ravitaillement (voir road book).

Les carburants autorisés par le RACB Sport seront disponibles dans les zones de ravitaillements séparées

Un carburant tel qu'il est disponible dans le commerce et distribué directement dans le réservoir de la voiture de compétition à la station d'essence indiquée dans le road book.

- Station TOTAL – Vander Stichele Karl, Meiboomlaan 140, 8800 Roeselare
Paiement : Cash, par carte bancaire et/ou carte de crédit

- Gutts : Pneus LYBEER Stefaan, Roeselaarsestraat 237/A, 8890 Moorslede

9. RECONNAISSANCES

9.1 Procédure d'inscription

Avant le début des reconnaissances, chaque équipage doit se faire enregistrer auprès de l'organisateur et signer un document détaillant le véhicule qui sera utilisé lors des reconnaissances. Un signe distinctif, remis lors de l'enregistrement, devra être apposé sur le véhicule (**Pare brise, côté droit**) pendant les reconnaissances. L'organisateur effectuera des contrôles.

Les véhicules utilisés doivent être conforme à l'article 25 du règlement sportif BRC 2017

9.2 Restrictions particulières et / ou nationales – limite de vitesse sur les épreuves spéciales

Les reconnaissances obligatoire ne peuvent avoir lieu que:

- jeudi 31/08/2017 : de 8h30 à 11h30, de 13h30 à 16h00 et de 18h00 à 22h00
- vendredi 01/09/2017 : de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00

Chaque concurrent pourra bénéficier de 2 passages de reconnaissances au maximum. Le nombre de passages sera contrôlé à l'aide d'une carte de contrôle.

Sanction

Les sanctions sont prévues pour toutes infractions durant les reconnaissances à l'article 20.2 et 25.4 du règlement sportifs du BRC 2017

10. VÉRIFICATIONS ADMINISTRATIVES

10.1 Documents à présenter :

Licence de concurrent, Licences de compétition des pilotes et copilotes
Cartes d'identité ou passeports des pilotes et copilotes, Autorisation de l'ASN pour tous les concurrents étrangers, Certificat d'assurance de la voiture, Documents d'immatriculation de la voiture

10.2 Echancier

- Lieu: Central des pneus Tyro bvba, Zwaikomstraat 3b, 8800 Roeselare
- Date et Horaire: le 01/09/2017 à partir de 9h15 selon timing.

Le programme sera affiché au Tableau d'affichage officiel et sur le site du rallye:
www.omloopvanvlaanderen.be.

Le programme sera transmis à chaque équipage lors du ramassage du matériel et des documents

11. VÉRIFICATIONS TECHNIQUES, PLOMBAGE ET MARQUAGE

11.1 Lieu et horaire des vérifications techniques

Lieu: Central des pneus Tyro bvba, Zwaikomstraat 3b, 8800 Roeselare
Date et Horaire : le 01/09/2017 à partir de 9h30 selon timing

Le programme sera affiché au Tableau d'affichage officiel et sur le site du rallye :
www.omloopvanvlaanderen.be.

Le programme sera transmis à chaque équipage lors du ramassage du matériel et des documents

11.2 Equipement de sécurité de l'équipage : Voir Article 26.1.2 du règlement Sportif du BRC 2017

11.3 Niveau de bruit : 94Db

11.4 Installation d'un système de suivi de la sécurité Pas applicable

12. AUTRES PROCÉDURES

- 12.1 Procédure de la cérémonie de départ et ordre (uniquement si différente du règlement)
- 12.2 Procédure d'arrivée (uniquement si différente du règlement)
- 12.3 Pointage en avance autorisé
Aux contrôles horaires d'arrivée de fin d'Etape et de fin d'épreuve, les équipages pourront pointer en avance sans encourir de pénalité. Le pointage en avance est autorisé au CH n°: 4D et 19D.
(R-Criterium = 10D)
- L'heure inscrite sur le carnet de contrôle sera l'heure idéale prévue du rallye et non le temps réel (Art. 33.2.11).
- 12.4 Epreuve Super Spéciale procédure et ordre de départ (pas applicable)
- 12.5 Conférence de Presse BRC avant épreuve:
- Vendredi 01/09/2017 à 16h30
- Lieu: Podium, Zwaikomstraat 1, 8800 Roeselare – voir convocation

Tous les membres d'équipage convoqués à la conférence de Presse du promoteur avant épreuve sont priés d'y assister. Toutes absences non-justifiées sera sanctionnée à la discrétion du Collège des Commissaires sportifs par une pénalité financière

- 12.6 Heure officielle utilisée pendant le rallye
L'heure officielle, pendant toute la durée du rallye : FR : 07805 1300
- 12.7 Comportement en cas d'accident
Tous les concurrents devront avoir pris connaissance de l'Article 40 du Règlement Sportif du BRC 2017
- 12.8 Point de contrôle des voitures après un accident
Lieu: Parc d'assistance
- 12.9 Le Parc d'assistance sera situé : Zwaikomstraat, Kachtemsestraat, Graaikaai et Maislaan.

Toutes équipages devront prévoir **un extincteur de 6kg** visible dans l'espace de service et ce pendant le temps nécessaire à toutes interventions sur la voiture.

Aucun stockage de carburant de quelque nature que ce soit ne sera autorisé dans le parc de service et dans les emplacements d'assistance ainsi que dans les véhicules de Service ou/et véhicules auxiliaires. La confiscation du carburant sera accompagnée d'une amende de 500€ signifiée par le directeur de course. L'accès et la circulation d'un véhicule transportant du carburant dans le parc de service est strictement interdit. Seul la quantité maximum de 20l de carburant nécessaire au remplissage des réservoirs pour le matériel (groupe électrogène, chauffage, etc) sera toléré

13. IDENTIFICATION DES OFFICIELS

Les chefs de poste sont identifiés de la manière suivante :

Fonction	Couleur	Dénomination
Responsable ES	Rouge	Chief Marshall
Responsable ES adjoints	Rouge	Marshall
Starter	Rouge	Starter
Steward	Rouge	Steward
Relations avec les concurrents	Jaune	Relatie Deelnemers
Médecin	Bleu	Doctor - Médecin

14. PRIX

14.1 Remise des coupes

Date: 02/09/2017

Horaire : BRC: à l'arrivé de la voiture

R-Criterium: à l'arrivé de la voiture

Lieu: Podium, Zwaikomstraat 1, 8800 Roeselare

14.2 Coupes

- BRC: aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement de l'épreuve, pilote & co-pilote & 1^{ère} Classe
- Historic: aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement de l'épreuve, pilote & co-pilote & 1^{ère} Classe
- Criterium: aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement de l'épreuve, pilote & co-pilote & 1^{ère} Classe
- BJC: au premier du Classement « Junior »
- R1 Trophy: au premier du Classement « R1 Trophy»
- M Cup: aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement de l'épreuve, pilote & co-pilote
- Ford Fiesta Trophy: aux 1^{er}, 2^{ème}, 3^{ème} du classement de l'épreuve, pilote & co-pilote

15. VÉRIFICATIONS FINALES

15.1 Vérifications finales – personnel devant participer, plus emplacement

Deux membres de l'assistance technique des équipages sélectionnés devront être présents avec les outils et matériels utiles pendant toute la durée nécessaires des contrôles

BRC :

Lieu: Central des pneus Tyro bvba, Zwaikomstraat 3b, 8800 Roeselare

Horaire: 02/09/2017 après l'arrivé sur le podium

R-Critérium:

Lieu: Central des pneus Tyro bvba, Zwaikomstraat 3b, 8800 Roeselare

Horaire: 02/09/2017 après l'arrivé sur le podium

15.2 Droits de réclamation

Montant du droit de réclamation fixé par RACB Sport : **500 €**

15.3 Droits d'appel

Montant du droit d'appel national (RACB Sport): **2000 €**

Montant du droit d'appel international (FIA): **6000 €** (voir bulletin FIA)

Annexe 1 : Route

PROVISIONAL TIMING - NATIONAL - V3 – ITINERARY ConXioN Omloop van Vlaanderen						
LEG 1		Sunrise 06:56	Sunset 20:28	FRIDAY 01 - 09 - 2017		
TC SS	LOCATION	SS Dist.	Liaison Dist.	Total Dist.	Target Time	First Car Due
0	START LEG 1 – Podium					18:10
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	16,53	27,96	44,49		
1	Distance to next refuel Total	16,53	27,96	44,49		
1	De Ruiter – Gutts		7,85	7,85	0:27	18:37
	De Ruiter – Total		7,85	7,85		
SS 1	De Ruiter	10,15			0:03	18:40
2	Beveren		12,69	22,84	0:30	19:10
SS 2	Beveren	6,38			0:03	19:13
2 A	Regroup / Technical Zone IN		6,42	12,80	0:20	19:33
2 B	Regroup / Tech. Zone Out / Service A IN		0,15	0,15	0:15	19:48
	SERVICE A Gutts	16,53	27,11	43,64	0:25	
	SERVICE A Total	16,53	27,11	43,64		
2 C	Service A OUT / Mediazone IN		0,80	0,80		20:13
2 D	Mediazone OUT / Podium		0,05	0,05	0:03	20:16
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	16,53	29,23	45,76		
2	Distance to next refuel Total	16,53	29,23	45,76		
3	De Ruiter – Gutts		7,85	7,85	0:27	20:43
	De Ruiter – Total		7,85	7,85		
SS 3	De Ruiter	10,15			0:03	20:46
4	Beveren		12,69	22,84	0:30	21:16
SS 4	Beveren	6,38			0:03	21:19
4 A	Technical Zone IN		6,42	12,80	0:20	21:39
4 B	Technical Zone Out / Service B IN		0,15	0,15	0:03	21:42
	SERVICE B Gutts	16,53	27,96	44,49	0:45	
	SERVICE B Total	16,53	27,96	44,49		
4 C	Service B OUT / Podium		0,80	0,80		22:27
4 D	Parc Fermé IN		1,32	1,32	0:10	22:37
LEG 1 Gutts TOTALS (Km)		33,06	57,19	90,25		
LEG 1 Total TOTALS (Km)		33,06	57,19	90,25		

PROVISIONAL TIMING - NATIONAL - V3 – ITINERARY ConXioN Omloop van Vlaanderen

LEG 2 Sunrise 06:58 Sunset 20:25 SATURDAY 02 - 09 - 2017

TC	LOCATION	SS	Liaison	Total	Target	First Car
SS		Dist.	Dist.	Dist.	Time	Due

4 E	START LEG 2 (Parc Fermé OUT)					8.18
4 F	Service C IN		3,23	3,23	0:07	8.25
	SERVICE C		3,23	3,23	0:15	
4 G	Service C Out / Technical Zone IN		0,80	0,80		8:40
4 H	Technical Zone OUT / Podium		0,05	0,05	0:03	8:43
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	29,58	49,67	79,25		
3	Distance to next refuel Total	29,58	53,38	82,96		
5	Passendale – Gutts		15,15	15,15	0:35	9:18
	Passendale – Total		15,15	15,15		
SS 5	Passendale	17,00			0:03	9:21
6	Houthulst		8,51	25,51	0:29	9:50
SS 6	Houthulst	12,58			0:03	9:53
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	25,48	20,88	46,36		
4	Distance to next refuel Total	25,48	20,88	46,36		
7	Zilverberg – Gutts		21,93	34,51	0:48	10:41
	Zilverberg – Total		25,64	38,22		
SS 7	Zilverberg	10,45			0:03	10:44
8	Rumbeke		4,75	15,20	0:20	11:04
SS 8	Rumbeke	8,32			0:03	11:07
9	Zoning		14,04	22,36	0:27	11:34
SS 9	Zoning	6,71			0:03	11:37
9 A	Regroup / Technical Zone IN		1,09	7,80	0:10	11:47
9 B	Regroup / Tech. Zone OUT / Service D IN		0,15	0,15	0:25	12:12
	SERVICE D Gutts	55,06	66,47	121,53	0:30	
	SERVICE D Total	55,06	70,18	125,24	0:30	
9 C	Service D OUT / Mediazone IN		0,80	0,80		12:42
9 D	Mediazone OUT / Podium		0,05	0,05	0:03	12:45
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	29,58	45,59	75,17		
5	Distance to next refuel Total	29,58	49,30	78,88		
10	Passendale – Gutts		15,15	15,15	0:35	13:20
	Passendale – Total		15,15	15,15		
SS 10	Passendale	17,00			0:03	13:23
11	Houthulst		8,51	25,51	0:29	13:52
SS 11	Houthulst	12,58			0:03	13:55
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	25,48	20,88	46,36		
6	Distance to next refuel Total	25,48	20,88	46,36		
12	Zilverberg – Gutts		21,93	34,51	0:48	14:43
	Zilverberg – Total		25,64	38,22		
SS 12	Zilverberg	10,45			0:03	14:46
13	Rumbeke		4,75	15,20	0:20	15:06
SS 13	Rumbeke	8,32			0:03	15:09
14	Zoning		14,04	22,36	0:27	15:36

SS 14	Zoning	6,71			0:03	15:39
14 A	Regroup / Technical Zone IN		1,09	7,80	0:10	15:49
14 B	Regroup / Tech. Zone OUT / Service E IN		0,15	0,03	0:20	16:09
	SERVICE E Gutts	55,06	66,47	121,53	0:30	
	SERVICE E Total	55,06	70,18	125,24	0:30	
14 C	Service E OUT / Mediazone IN		0,80	0,80		16:39
14 D	Mediazone OUT / Podium		0,05	0,05	0:03	16:42
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	29,58	45,59	75,17		
7	Distance to next refuel Total	29,58	49,30	78,88		
15	Passendale – Gutts		15,15	15,15	0:35	17:17
	Passendale – Total		15,15	15,15		
SS 15	Passendale	17,00			0:03	17:20
16	Houthulst		8,51	25,51	0:29	17:49
SS 16	Houthulst	12,58			0:03	17:52
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	25,48	22,15	47,63		
8	Distance to next refuel Total	25,48	22,15	47,63		
17	Zilverberg – Gutts		21,93	34,51	0:48	18:40
	Zilverberg – Total		25,64	38,22		
SS 17	Zilverberg	10,45			0:03	18:43
18	Rumbeke		4,75	15,20	0:20	19:03
SS 18	Rumbeke	8,32			0:03	19:06
19	Zoning		14,04	22,36	0:27	19:33
SS 19	Zoning	6,71			0:03	19:36
19 A	Technical Zone / Holding Parc IN		1,09	7,80	0:10	19:46
	Holding Parc Gutts	55,06	66,32	121,38	0:15	
	Holding Parc Total	55,06	70,03	125,09	0:15	
19 B	Technical Zone / Holding Parc OUT		0,15	0,15		20:01
19 C	Podium		0,80	0,80	0:03	20:04
19 D	Parc Fermé IN - End of Rally		1,32	1,32	0:15	20:19
LEG 2 Gutts TOTALS (Km)		165,18	204,76	369,94		
LEG 2 Total TOTALS (Km)		165,18	215,89	381,07		
RALLY GuttsTOTALS (Km)		198,24	261,95	460,19		
RALLY Total TOTALS (Km)		198,24	273,08	471,32		

Provisional TIMING Criterium V3 – ITINERARY ConXioN Omloop van Vlaanderen

LEG 1 Sunrise 06:58 Sunset 20:25 SATURDAY 02 - 09 - 2017

TC SS	LOCATION	SS Dist.	Liaison Dist.	Total Dist.	Target Time	First Car Due
0 A	START LEG 1 (Holding Parc OUT)					10.27
0 B	Technical Zone / Mediazone IN		0,15	0,15	0:03	10:30
0 C	Technical Zone / Mediazone OUT / Podium		0,05	0,05	0:03	10:33
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	29,58	45,79	75,37		
1	Distance to next refuel Total	29,58	49,50	79,08		
1	Passendale – Gutts		15,15	15,15	0:35	11:08
	Passendale – Total		15,15	15,15		
SS 1	Passendale	17,00			0:03	11:11
2	Houthulst		8,51	25,51	0:29	11:40
SS 2	Houthulst	12,58			0:03	11:43
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	25,48	20,88	46,36		
2	Distance to next refuel Total	25,48	20,88	46,36		
3	Zilverberg – Gutts		21,93	34,51	0:48	12:31
	Zilverberg – Total		25,64	38,22		
SS 3	Zilverberg	10,45			0:03	12:34
4	Rumbeke		4,75	15,20	0:20	12:54
SS 4	Rumbeke	8,32			0:03	12:57
5	Zoning		14,04	22,36	0:27	13:24
SS 5	Zoning	6,71			0:03	13:27
5 A	Regroup / Technical Zone IN		1,09	7,80	0:10	13:37
5 B	Regroup / Tech. Zone OUT / Service A IN		0,15	0,15	0:30	14:07
	SERVICE A Gutts	55,06	65,82	120,88	0:30	
	SERVICE A Total	55,06	69,53	124,59	0:30	
5 C	Service A OUT / Mediazone IN		0,80	0,80		14:37
5 D	Mediazone OUT / Podium		0,05	0,05	0:03	14:40
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	29,58	45,59	75,17		
3	Distance to next refuel Total	29,58	49,30	78,88		
6	Passendale – Gutts		15,15	15,15	0:35	15:15
	Passendale – Total		15,15	15,15		
SS 6	Passendale	17,00			0:03	15:18
7	Houthulst		8,51	25,51	0:29	15:47
SS 7	Houthulst	12,58			0:03	15:50
RZ	Refuel for all competitors					
	Distance to next refuel Gutts	25,48	22,15	47,63		
4	Distance to next refuel Total	25,48	22,15	47,63		
8	Zilverberg – Gutts		21,93	34,51	0:48	16:38
	Zilverberg – Total		25,64	38,22		
SS 8	Zilverberg	10,45			0:03	16:41
9	Rumbeke		4,75	15,20	0:20	17:01
SS 9	Rumbeke	8,32			0:03	17:04
10	Zoning		14,04	22,36	0:27	17:31
SS 10	Zoning	6,71			0:03	17:34

	Wachtpark Gutts	55,06	66,32	121,38	0:25	
	Wachtpark Total	55,06	70,03	125,09	0:25	
10 B	Technical Zone / Holding Parc OUT		0,15	0,15		18:09
10 C	Podium		0,80	0,80	0:03	18:12
10 D	Parc Fermé In - End of Rally		1,32	1,32	0:15	18:27
RALLY GuttsTOTALS (Km)		110,12	138,12	248,24		
RALLY Total TOTALS (Km)		110,12	141,83	251,95		

Annexe 2 : Reconnaissances

Voir règlement particulier article 9.

Annexe 3 : Relations avec les concurrents – planning

BRC

Vrijdag – Vendredi – Friday 01/ 09/ 2017:

- | | |
|---------------------------------------|---|
| -) Documentcontrol | <i>Hugo Bruyneel</i> |
| -) Scrutineering | <i>Boudewijn Baertsoen / Alain Alexis</i> |
| -) RS 0 Podium - Start | <i>Boudewijn Baertsoen</i> |
| -) RS 2 A Regroup – Technical Zone In | <i>Hugo Bruyneel / Alain Alexis</i> |
| -) RS 3 C Service Out | <i>Boudewijn Baertsoen</i> |
| -) RS 5 A Technical Zone In | <i>Hugo Bruyneel / Alain Alexis</i> |

Zaterdag – Samedi – Saturday 02/ 09/ 2017:

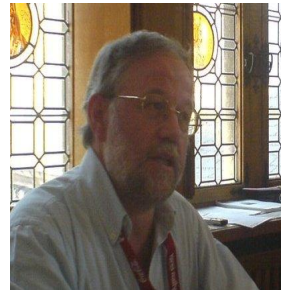
- | | |
|---|---|
| -) RS 4 E Start leg 2 Parc Fermé Out | <i>Alain Alexis</i> |
| -) RS 4 G Service Out - Technical Zone In | <i>Hugo Bruyneel</i> |
| -) RS 9 A Regroup – Technical Zone In | <i>Boudewijn Baertsoen</i> |
| -) RS 14 A Regroup – Technical Zone In | <i>Alain Alexis</i> |
| -) RS 19 A Technical Zone – Holding Parc In | <i>Boudewijn Baertsoen</i> |
| -) RS 19 C Podium | <i>Hugo Bruyneel</i> |
| -) Technical Post Scrutineering | <i>Boudewijn Baertsoen / Alain Alexis</i> |



Alain ALEXIS
+32 478 92 72 30



Boudewijn BAERTSOEN
+32 498 86 89 06



Hugo BRUYNEEL
+32 476 26 78 56

R-Criterium

Vrijdag – Vendredi – Friday 01/ 09/ 2017:

-) Documentcontrol
-) Scrutineering

Hugo Bruyneel
Boudewijn Baertsoen / Alain Alexis

Zaterdag – Samedi – Saturday 02/ 09/ 2017:

-) RS 0 A Start leg 1 Parc Fermé Out
-) RS 0 B Technical Zone – Mediazone In
-) RS 5 A Regroup – Technical Zone In
-) RS 10 A Technical Zone – Holding Parc In
-) RS 10 C Podium
-) Technical Post Scrutineering

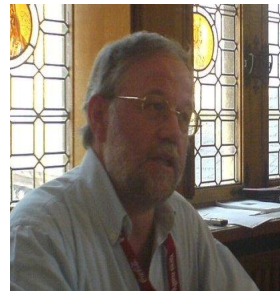
Alain Alexis
Hugo Bruyneel
Boudewijn Baertsoen
Boudewijn Baertsoen
Hugo Bruyneel
Boudewijn Baertsoen / Alain Alexis



Alain ALEXIS
+32 478 92 72 30



Boudewijn BAERTSOEN
+32 498 86 89 06



Hugo BRUYNEEL
+32 476 26 78 56

Annexe 4 : Stickers et publicité proposée par l'organisateur

Voir bulletin

Annexe 5 : Dispositions particulières aux parc d'assistance

5.1 Pack Service

Pour chaque concurrent, l'organisateur prévoit :

- 1 plaque « SERVICE »
- 1 plaque « AUX »
- Carte générale avec les épreuves spéciales
- 2 plaquettes « REFUELLING »

5.2 Dispositions applicables au Parc d'assistance

- 5.2.1 L'organisateur a prévu des poubelles et des conteneurs dans le parc d'assistance. Leur usage est obligatoire. Il est interdit de jeter des éléments de carrosserie, des pneus et du verre dans les conteneurs.
- 5.2.2 Toute personne et/ou concurrent qui diffuse de la musique à titre privé dans l'enceinte du parc d'assistance doit être obligatoirement en ordre avec la SABAM et la REMUNERATION EQUITABLE. L'organisateur dégage sa responsabilité en ce domaine.
- 5.2.3 Il n'y a pas d'alimentation électrique prévue pour l'assistance dans le parc d'assistance et l'organisateur ne prévoit pas de connections électrique dans le parc d'assistance.
- 5.2.4 Le parc d'assistance est accessible à partir du jeudi 31 août 2017 à 18h pour les emplacements. Tous les concurrents doivent se présenter obligatoire au caravan qui est stationé dans la rue « Graankaai ». (route parallèle à la Graankaai)
Sous la direction de l'organisateur, la place de service individuelle sera désignée.
- 5.2.5 Chaque concurrent se voit attribuer un emplacement de +- 60 m². Les concurrents désireux de réserver un emplacement d'une superficie supérieure doivent remplir la demande Service Park disponible sur le site internet de l'organisation et envoyer ce document avant 28 août 2017 à l'adresse email suivante : service@omloopvanvlaanderen.be. (www.omloopvanvlaanderen.be)
- 5.2.6 Seuls des barbecues à gaz ou à l'électricité sont autorisés dans le parc d'assistance.